

QUESTION ORALE DU GROUPE ECOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 20 MARS 2025 QUESTION ORALE Soutien financier aux Mahorais

Exposé des motifs :

Le 14 décembre dernier, le cyclone Chido frappait le territoire de Mayotte, touchant de plein fouet l'archipel. Considéré comme le phénomène météorologique le plus puissant qu'ait connu Mayotte depuis 90 ans, le cyclone a causé d'importants dégâts et plongé la population mahoraise dans une situation dramatique.

En soutien à l'ensemble des personnes victimes de cette catastrophe, l'ensemble des élu·es et élus du Conseil régional ont observé une minute de silence en ouverture de la session des 19 et 20 décembre derniers. Par ailleurs, lors du discours de politique générale, Madame Morançais a indiqué au gouvernement que notre Région se tenait prête à porter le concours qui serait jugé le plus utile, le plus efficace pour venir en aide aux habitants de Mayotte et tenter de soulager leur détresse.

Face à l'urgence de la situation, nous vous avons sollicité par courrier en date du 31 janvier dernier afin d'avoir des précisions sur le soutien apporté par la Région au peuple mahorais. Lors de la dernière commission permanente, la majorité régionale nous avait répondu que la Région mettait à disposition les lycées pour accueillir les élèves mahorais en cas de besoin mais sans donner plus de précisions.

Alors que d'autres collectivités comme les Régions Normandie, Grand Est, Ile de France ou Auvergne Rhône-Alpes ont d'ores et déjà acté une aide financière, nous souhaitons savoir si la Région des Pays de la Loire va elle aussi abonder le fonds de solidarité coordonné par Régions de France en soutien de Mayotte.

Aussi, madame la Présidente, nous vous demandons :

- La Région des Pays de la Loire va-t-elle apporter une aide financière afin de répondre aux premières urgences et d'aider la population de Mayotte ?
- Combien d'élèves mahorais ont été accueillis dans les lycées de la Région ?

Signature



Pascale Hameau

Conseillère régionale